

# CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-cinq, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

<u>Présents</u>: M. CHIQUET Antoine, Mme LAFOREST Maryline, Mme BERTHIER Lise, Mme ROUSSEAU Sylvie, Mme VAUTRAIN Béatrice, Mme ANDRY Marie-Christine, M. VELTZ Patrice, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, Mme DIART Sylvie, Mme GOBANCÉ Gaëtane, M. LAGARDE Valentin.

# Absent(s) ayant donné pouvoir :

M. ROUSSEAU Bernard, pouvoir à Mme Maryline LAFOREST Mme CUGNART Odile, pouvoir à M. Michel TELLIER

## Absent(s) excusé(s):

M. LOURDELET François

M. BERNARD Benoît

M. DUMAS David

M. Florian LORENTZ

#### Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Valentin LAGARDE a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 19h20 et constate que le quorum est atteint avec 13 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice

	Nombre de membres	
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	12	14 (dont 2 pouvoirs)

## D2025.27 : Admission en non-valeur (0.07€)

Adopté à l'unanimité

<u>D2025.28 : Création d'un emploi saisonnier en Contrat d'Engagement Educatif</u> Adopté à l'unanimité

 $\underline{D2025.29: Cr\'{e}ation\ d'un\ emploi\ non\ permanent\ pour\ accroissement\ temporaire}$  d'activités

Adopté à l'unanimité

 $\underline{D2025.30}: \underline{Adhésion}$  à la convention « Agent Charge de la Fonction d'Inspection » du centre de gestion de la Marne

Adopté à l'unanimité

# <u>D2025.31</u>: Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil de la <u>Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne dans le cadre d'un</u> accord local

Adopté à l'unanimité

D2025.32: Charte de gestion Patrimoine Mondial Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Adopté à l'unanimité

A Dizy, le 25/06/2025

